



Projet d'acquisition de Facet

Acquisition de Facet
25 oct. 2002

Sommaire

- Le marché du crédit à la consommation et la position de Cetelem
- Facet : activité et chiffres clés
- Intérêt stratégique de la transaction pour BNP Paribas
- Description de la transaction
- Impact financier

- **Marché du crédit à la consommation en France**
 - 105 milliards d'euros à fin juin 2002
 - dont 24 milliards d'euros de crédit revolving (produit le plus rentable)

30-juin-02	Encours gérés (milliards d'Eur)	Part de marché (%)
Cetelem (CU inclus et hors Cofidis et Cofinoga) <i>dont revolving en propre</i>	17,2 2,9	16,4% 12,0%
Facet <i>dont revolving</i>	1,2 0,9	1,1% 3,7%
Cetelem + Facet <i>dont revolving en propre</i>	18,4 3,8	17,5% 15,7%
Sofinco	10,8	10,3%
Cofinoga	6,0	5,7%
Finaref (hors Facet)	4,3	4,1%
Cofidis	3,9	3,7%

- **Cetelem : #1 en Italie, République Tchèque, Hongrie, #3 en Espagne, ...**

- **L'acquisition de nouveaux clients**
 - L'accès aux clients se fait principalement via les accords de partenariats avec la grande distribution mais ...
 - ... les parts de marché domestiques sont difficiles à déplacer du fait de la concentration
- **Le développement du compte permanent (revolving)**
 - C'est le produit le plus rentable mais ...
 - ... il ne représente que 25% des encours de crédit à la consommation de Cetelem en France

Les relais de croissance se trouvent en général à l'international et les opportunités d'acquisition en France sont rares

- **Activité de crédit à la consommation à destination des clients de Conforama (9 millions de clients et 2,9 mdsEur de CA)**
- **Détenue aujourd'hui à près de 99% par le groupe PPR**
- **Chiffres-clés**
 - **Encours bruts à fin septembre 2002 : 1 203 mEur (dont revolving 863 mEur)**
 - **plus de 2 millions de cartes privatives**
 - **230 000 ouvertures de cartes en 2001**
 - **27,1 mEur de résultat net à fin septembre 2002 (+ 11%)**
 - **32,2 mEur de résultat net en 2001 (12 mois)**

- **1987 : création de Facet par Financière Agache en partenariat avec Cetelem**
- **1992 : reprise de l'enseigne Conforama par le groupe PPR**
- **1993 : création du pôle Crédit & Services Financiers de PPR autour de Finaref**
 - Reprise progressive par Finaref de toutes les activités de crédit à la consommation des enseignes PPR
- **2001 : arrêt du partenariat entre Cetelem et Facet en France avec date d'effet en octobre 2002**

- **Une acquisition en ligne avec le projet stratégique 2005 de Cetelem et du pôle SFS**
 - Une stratégie d'acquisition opportuniste et disciplinée
 - En priorité dans le crédit à la consommation

- **Respectant les critères du groupe BNP Paribas**
 - **Intérêt stratégique fort**
 - Acquisition de nouveaux clients
 - Renforcement de l'activité compte permanent

 - **Risque d'intégration inexistant**

 - **Des objectifs financiers rigoureux**

Facet/Cetelem : la bonne combinaison

- **Facet pure société de crédit à la consommation sans personnel et avec une très bonne rentabilité (72% de l'encours en crédit revolving)**
- **Capacité de synergie optimale (renforcée par le contrôle majoritaire)**
 - La gestion des encours de Facet est assurée par Cetelem (équipes commerciales, outil de scoring, plate-forme informatique, recouvrement)
 - L'arrêt du partenariat historique avec Cetelem aurait engendré une perte d'économie d'échelle
- **Fort potentiel de développement**
 - Accès à un flux futur de clientèle jeune, "créditphile", de bonne qualité
 - **Importante capacité d'accroissement des encours**
 - Faible encours moyen par carte : 1 000 Eur (à comparer à 2 300 Eur pour Cetelem et 3 200 Eur pour le compte Mistral de Finaref, l'équivalent de la Carte Aurore de Cetelem)
 - Perspectives de développement à l'international

Grâce à cette acquisition, Cetelem consolide sa position de n° 1 du crédit à la consommation en France et accroît de 30% sa part de marché en propre dans le crédit revolving

- **Rachat par le groupe BNP Paribas de 90% de Facet à PPR**
 - Maintien de Conforama au capital pour 10% afin de matérialiser la relation de partenariat avec l'enseigne
- **Prix d'acquisition pour 90% : 869 millions d'euros**
 - Un actif net évalué à la date de la transaction à 54 mEur
 - 40% du goodwill total (soit 326 mEur) représentant la valeur d'exploitation du portefeuille de clients existant à la date de la transaction
 - 60% du goodwill total (soit 489 mEur) représentant la valeur de l'alimentation en nouveaux clients par les enseignes Conforama
- **Signature d'un contrat commercial long-terme entre Facet et PPR/Conforama**
 - 25 ans avec une durée initiale de 5 ans
 - Renouvelable par période de 5 ans
 - Clause de restitution de prix en cas de non-renouvellement de l'accord commercial avant la 25^{ème} année
- **En cas de cession de Conforama, transfert des clauses à l'acquéreur**

- Une extension de la couverture géographique
 - Italie, Espagne et Portugal : consolidation des accords exclusifs de joint-ventures existants (Cetelem à hauteur de 51% et Conforama à hauteur de 49%)
 - Exclusivité en Suisse et Pologne sur les mêmes bases
 - Droit de priorité pour les autres pays
- Une durée cible de 25 ans voire plus
- Une gamme de produits plus large
 - Vente de tous produits et services bancaires à la clientèle de Conforama
 - Accès de la carte privative aux DAB BNP Paribas
- Maintien des conditions de rémunérations des magasins et de Conforama

Le nouvel accord commercial conclu avec le groupe Conforama est plus étendu et plus profitable que le précédent

- **Synergies opérationnelles**
 - Economies d'échelle et amélioration de la productivité de l'appareil commercial et de gestion de Cetelem (sans aucun investissement complémentaire : immédiatement opérationnel)
 - Reclassement des sureffectifs liés à la fusion avec le Crédit Universel
 - Réduction de la charge du risque
 - Diminution du coût de refinancement
- **Synergies commerciales**
 - Développement de produits annexes
 - Reprise de l'assurance des emprunteurs par Cardif
- **Calendrier de mise en place des synergies**
 - 2003 : 14 mEur
 - 2004 : 20 mEur
 - 2005 : 25 mEur

Frais généraux : 11 mEur
Risques : 7 mEur
PNB : 7 mEur

Total des synergies en rythme de croisière : 25 mEur

- **Opération relative en 2005**

	2003	2004	2005
Impact sur le résultat net avant goodwill en mE	+24,5	+35,0	+46,2
Impact sur le résultat net après goodwill en mE	-16,2	-5,7	+5,5
Relation/dilution après goodwill	-0,45%	-0,14%	0,12%

- **Effet limité sur le ratio de solvabilité : -0.3**